

Expansion des exportations—Loi

nous avons posées. Mais j'ai le sentiment qu'il n'est pas disposé à répondre—soit qu'il ait peur, soit qu'il ne sache que dire. Au lieu de s'exprimer en Chambre comme il le devrait, il garde le silence. Je n'ai pas oublié l'époque où il parlait à la moindre sollicitation, à la moindre idée nouvelle. Mais il a pris l'habitude de parler à l'extérieur de la Chambre, à des publics qui ne risquent pas de lui poser des questions. Cela lui permet de se lancer dans de beaux discours, d'ailleurs plus agréables à lire que ceux des premiers mois où ils s'est mis à lire ses discours. Je suis heureux je le répète, qu'il soit à la Chambre ce soir pour nous donner certaines précisions sur le bill C-36.

Avec ses collègues du cabinet, il demande au Parlement de garantir 26 milliards de prêts SEE. Sans un mot d'explication, si ce n'est ce qu'a dit le député de Fort William (M. McRae), qu'il ne s'agit pas de cadeaux, ni de subventions pures et simples, mais de garanties. Il n'en demeure pas mois qu'on cas de défaut c'est le contribuable qui devra en fin de compte payer l'addition.

La SEE prête et garantit des prêts en disant que la signature de certains contrats crée des emplois au Canada. Je suis d'accord avec le ministre quand il s'agit d'édifier une industrie d'exportation. Mais il faut considérer les choses dans leur ensemble, tenir compte des déficits de l'État. En particulier du lourd déficit des paiements. Je me souviens de l'époque où le ministre siégeait de ce côté-ci de la Chambre. Il était alors un des plus grands adversaires du déficit budgétaire. Maintenant qu'il est passé du côté gouvernemental, il s'en accommode. Il dirait même que c'est bon pour le Canada. Je crois encore l'entendre nous dire que les générations futures devront se saigner pour payer les déficits actuels.

Mais du jour au lendemain le refrain a changé. Le ministre a beau demander 26 milliards, on constate que l'industrie a énormément de mal à se développer au Canada. A Provencher par exemple nous avons depuis longtemps une usine de pâtes et papiers. Ces dernières années, l'industrie des pâtes et papiers a eu des difficultés à faire face à la concurrence, étant donné l'accroissement de la production de papier journal sur le marché international. Le ministre, par l'intermédiaire de la SEE, a aidé à augmenter la capacité de production de papier journal au niveau international, mais l'industrie des pâtes et papiers pose des problèmes au Canada, dans certaines circonscriptions, la mienne et d'autres, mais spécialement dans celles où sont implantées des industries similaires.

● (2152)

Le ministre s'est montré très peu désireux d'allouer des capitaux destinés à l'expansion de ces industries au Canada, mais il n'a pas agi de même pour les autres pays. Il semble que l'on n'applique pas les mêmes critères dans les deux cas. D'une part, il va accorder une certaine prestation pour que d'autres pays puissent développer leurs industries, d'autre part, les contribuables canadiens qui versent leur contribution à cette caisse noire, ne sont pas censés en retirer des avantages. Ils n'ont pas droit aux avantages accordés aux compagnies internationales.

Je ne parle pas seulement de l'industrie des pâtes et papiers. J'ai reçu beaucoup de courrier et depuis que le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner) est entré en fonction, j'ai parlé à deux reprises à la Chambre de la mine de tantale du lac Bernic au Manitoba. La mine en question a des réserves connues de tantale, de césium et de lithium. En 1974, le

gouvernement a appliqué au césium la loi sur les exportations. L'Union soviétique a utilisé le césium pour la recherche et le développement, et surtout pour la combustion du charbon, afin d'accroître la capacité du charbon à produire de l'énergie. Je le répète, le gouvernement l'a placé sur la liste des exportations contrôlées.

J'ai déjà déclaré au ministre et à ses collaborateurs que je ne m'y oppose pas, mais qu'il s'agit d'une matière du XXI^e siècle qui possède d'énormes possibilités que l'on ne peut exploiter sans recherche et développement. En ce qui concerne le césium, les Soviétiques sont à la pointe du progrès pour ce qui est de la recherche et du développement. Ils sont bien loin devant le Canada. Ils ont importé du césium canadien. Tandis qu'ils progressent sur le plan de la recherche et du développement, que faisons-nous? Nous plaçons ce métal sur la liste des exportations contrôlées. D'autre part, peut-on dire que nous réagissons, que nous nous lançons dans la recherche et le développement afin de développer l'industrie canadienne et d'exploiter quelque peu le césium dès à présent afin d'être les premiers sur le plan mondial? Non, pas du tout. Faisons-nous cela pour créer des emplois? Non, nous n'en avons pas besoin. Nous utilisons plutôt la SEE et construisons des usines à l'étranger.

Quels sont donc les faits?

M. Breau: Le fait est que vous pouvez l'acheter ailleurs.

M. Epp: Précisément. Nous devrions nous doter d'une capacité industrielle nous permettant de faire face à la concurrence mais au lieu de cela nous exportons nos capitaux à l'étranger et par la même occasion nos possibilités de développement. Nous allons certes créer des emplois à court terme de cette façon mais je soutiens que nous devrions créer des emplois à long terme dans le domaine de la recherche et du développement.

Le gouvernement s'est finalement rendu compte de l'effet d'entraînement de la recherche et du développement. Il a d'ailleurs prévu d'augmenter les dépenses à ce titre dans son dernier budget. L'URSS vient actuellement en tête pour ce qui est du montant par habitant consacré aux dépenses de recherche et de développement. La République fédérale d'Allemagne consacre 2.3 p. 100 de son PNB à la recherche et au développement ce qui correspond sensiblement au même pourcentage que les États-Unis, la seule différence étant que les Allemands de l'Ouest augmentent actuellement le pourcentage de leur PNB consacré à la recherche et au développement, ce qui n'est pas le cas aux États-Unis. Combien le Canada dépense-t-il? En 1968 nous avons consacré 1.2 p. 100 de notre PNB et nous y consacrons aujourd'hui moins de 1 p. 100. Si le ministre désire augmenter ses possibilités de financement de prêts afin d'exporter de la technologie, je pense qu'il devrait réexaminer ses priorités car les Canadiens exigent que l'on investisse davantage d'argent dans notre pays pour des travaux de recherche et de développement et pour créer des emplois dont nos concitoyens ont besoin ici même.

Que s'est-il donc passé dans l'industrie de la verrerie? Le Canada possède pourtant de nombreux gisements de sables siliceux qui peuvent être exploités pour la verrerie. Par le passé, la majeure partie de ces gisements ont été découverts en Ontario. Je ne tiens pas à m'étendre sur la question de l'extraction des sables siliceux en Ontario mais l'épaisseur de terrain qui doit être enlevée avant que le sable ne puisse être extrait se situe aux alentours de 59 pieds en Ontario. Nous